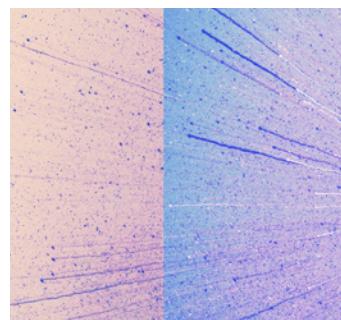


# Nouveau Projet 27

Sommaire  
Automne 2024



**20 L'intro**  
Sur la possibilité de vivre dans  
les ruines du capitalisme  
Nicolas Langelier

**52 Le reportage**  
Les combattants  
Michel Arseneault

**68 L'essai**  
La langue comme champ de bataille  
Nadine Vincent

**125 La fiction**  
La cachette  
Claire Legendre

**134 La poésie**  
Les affaires de notre temps  
Marie-Andrée Gill

## 34 Lettre ouverte

Aux gamers

Mathieu Gosselin

## 36 En principes

Anne-Marie Cadieux

## 38 Mon bureau

Dominique Fortier

## 41 Les correspondances

- 42 Sainte-Marguerite, Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 44 Moffet, Abitibi-Témiscamingue
- 45 Kingston, Ontario
- 47 Hawaï, États-Unis
- 48 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine
- 50 Paris, France

## 86 Les commentaires

- 86 Consultomanie  
Patrick Turmel
- 96 Nos recommandations

## 08 Index

## 15 Courrier

## 28 Donateur·trice·s

## 31 Mécènes et partenaires de fondation

## 80 Ailleurs à Atelier 10

*Chevtchenko*

Guillaume Chapnick



## 101 Guide du Québec nouveau



## 104 Transition

L'importance du bon voisinage  
Julien Lamoureux

## 108 Visages du Québec nouveau

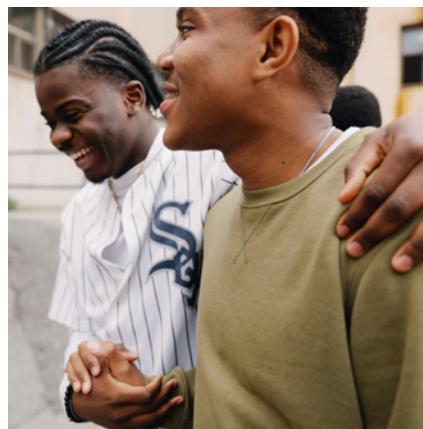
Jonathan Pedneault:  
joindre le geste à la parole  
Tristan Malavoy

## 112 Boire, manger, faire, dormir

Montréal en 57 adresses  
Marie-Julie Gagnon

## 121 Montréal littéraire

Dans leurs mots  
Ralph Elawani



## En couverture

L'école Amos, à Montréal-Nord, accueille des jeunes aux parcours scolaires irréguliers qui ont tous un but en commun : obtenir leur diplôme d'études secondaires. Pour la majorité d'entre eux, cela signifie souvent concilier école, boulot et responsabilités familiales.

Plus de détails dans «Les combattants», p. 52.

Photo : Adil Boukind



**Aux 47<sup>es</sup> Prix du magazine canadien,  
nous avons reçu le titre de meilleur magazine au pays,  
dans la catégorie Actualité, affaires et intérêt général.**

Merci à vous, lecteurs et lectrices,  
de rendre tout ceci possible.

**Nouveau Projet**

(E) TOUS  
HERÈRE  
AMMIE  
HEUREUX-EUS

# LA LANGUE COMME CHAMP DE BATAILLE

**L'ESSAI** – La langue doit-elle régler toutes les injustices ?

NADINE VINCENT

---

#### Considéré dans ce texte

La diversité identitaire et la neutralité de genre. L'écriture inclusive. Les graphies et les grammaires autochtones. Le vivre-ensemble linguistique. La langue comme organisme vivant.

---

**EN MARS 2024, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** a annoncé qu'il allait désormais être possible de choisir le genre «X» sur sa carte d'assurance maladie et sur son permis de conduire.

Je ne discuterai pas ici de droit ou de psychologie. Je tiens pour acquis que chaque personne peut déterminer à quel genre elle s'identifie, ce qui implique la possibilité que ce ne soit ni au genre masculin ni au genre féminin. Je porterai plutôt mon attention sur le rôle de la langue pour reconnaître celles et ceux qui s'en sentent actuellement exclus. Malgré ma formation de linguiste, je ne me satisferai pas d'observer ni de décrire. Enseignant la communication écrite, je suis surtout préoccupée de la faisabilité de ce que l'on prône. Bien sûr, ajouter un «X» sur un formulaire peut sembler un geste simple et sans beaucoup de conséquences, mais quels mots utiliser pour parler des gens qui s'identifient ainsi ?

# Chacun se croit libre de tronçonner les mots à sa guise, sans se préoccuper de la morphologie, de la structure des mots.

Rappelons qu'à l'automne 2023, une personne se disant non binaire a fait une grève de la faim pour justement exiger l'ajout de l'option «X», en plus de «M» et de «F», sur la carte d'assurance maladie. Les journalistes avaient-ils alors les ressources nécessaires pour parler d'elle? Visiblement pas. Au mieux, les textes des médias ont évité les accords de genre. Dans l'un d'eux, on a même préféré répéter constamment le nom au long de la personne (deux prénoms et un patronyme), plutôt que de choisir un pronom; et quand un pronom a finalement été requis, c'est le doublon *il/elle* qui a été retenu («tant qu'il/elle n'obtiendra pas satisfaction»). La ministre Biron, citée dans un article, a pour sa part utilisé uniquement le masculin pour parler de la personne concernée. Enfin, trois journalistes ont utilisé le pronom *iel*, que la personne non binaire avait identifié comme étant le sien; le premier l'a accordé au masculin, le deuxième a utilisé la forme tronquée *prêt-e* et le troisième a évité les accords en genre. Publié sur le site de Radio-Canada, le dernier article comportait un encadré expliquant l'utilisation du pronom *iel*.

Ce simple exemple illustre bien que la langue française n'est actuellement pas outillée pour parler adéquatement d'une personne non binaire ou de tout autre individu qui demanderait qu'on parle de lui en utilisant un genre neutre.

Cette volonté d'utiliser la langue pour réparer les injustices ne se limite pas qu'aux identités de genre. Par exemple, les Nations autochtones sur le territoire québécois demandent aujourd'hui qu'on les désigne selon les noms qu'elles se donnent elles-mêmes, parfois avec les graphies et les grammaires propres à chacune.

Est-ce à la langue de s'adapter pour éviter les discriminations et assurer la reconnaissance de tous les groupes ou individus minoritaires ou minorés? Et si oui, comment peut-elle réalistically le faire?

## La féminisation des titres

Le sujet n'est pas nouveau et est d'abord apparu pour reconnaître la place des femmes dans la société. La langue ne posait alors aucun obstacle, *la boulangère* ayant toujours cohabité avec *le boulanger*, et *la reine* avec *le roi*. Même le mot *tsarine*, qui ne désignait au départ que la femme du tsar, a pris tout naturellement un sens supplémentaire au moment de l'accession au pouvoir de Catherine II de Russie, en 1762. De même, quand en 1977 Lise Payette a accédé au premier cabinet du gouvernement Lévesque et qu'elle a demandé à se faire appeler *Madame la ministre* plutôt que *Madame le ministre*, le changement a été accepté sans réelle résistance. Au Québec, la féminisation des titres s'est implantée naturellement, contrairement à la France où

l'influence conservatrice de l'Académie française a ralenti le processus.

La question de savoir si l'on doit désigner une femme par un titre masculin ou par un titre féminin ne pose donc ici aucun problème, ce qui ne veut pas dire que tout soit stabilisé. On n'a qu'à penser à la vitesse avec laquelle *autrice* a remplacé *auteure* dans les médias il y a quelques années, et à la concurrence encore présente aujourd'hui entre certaines formes féminines (*une chef* ou *une cheffe*? *Une chercheuse* ou *une chercheure*? *Une poète* ou *une poëtesse*? *Une enquêteuse* ou *une enquêtatrice*?). Ces «hésitations» ne remettent pas en question le principe de base de la féminisation des titres et, dans les doublets présentés, une forme finira par triompher de sa rivale avec le temps.

## La féminisation des textes

La féminisation des textes (aussi appelée *rédaction épicène*, ou, en France, *écriture inclusive*<sup>1</sup>), quant à elle, est plus embêtante. Pendant des décennies, on nous a recommandé d'alterner entre l'usage des doublets (*les électeurs et les électrices*), l'utilisation de formes épicènes, où le genre n'est pas marqué (*les élèves*, *les journalistes*, *les collègues*), l'emploi de noms collectifs (*le corps enseignant*, *la communauté étudiante*) et le recours aux noms de fonctions (*la direction*, *le secrétariat*). Ces pratiques ont cours dans des textes administratifs (conventions collectives, offres d'emplois, statuts et règlements d'associations étudiantes, etc.), mais n'ont jamais franchi la frontière de la langue courante (exception faite de certains discours politiques). Leur application est jugée à la fois lourde et impersonnelle. Ainsi, les articles journalistiques emploient généralement le masculin générique, pour des raisons d'efficacité et de lisibilité, et la plupart du lectorat n'y trouve quoi que ce soit à redire.

Dans les faits, il est donc important de distinguer deux éléments:

1) La façon de s'adresser à un individu et la façon de s'adresser à un groupe. La façon dont on s'adresse à un individu est plus sensible, plus potentiellement discriminatoire ou offensante que la façon dont on s'adresse à un groupe.

2) Le type de discours qui est concerné. Certains discours (ce qui inclut les textes écrits) répondront toujours à des critères spécifiques. Ainsi, ce ne sont pas les textes militants et

<sup>1</sup> Le terme *écriture inclusive* peut porter à confusion. En France, il désigne souvent ce que nous nommons au Québec *rédaction épicène*, c'est-à-dire le fait de rendre visible la présence des femmes dans la langue, alors qu'ici, l'*écriture inclusive* vise plutôt la neutralité de la langue pour tenir compte des personnes non binaires. Pour éviter la confusion, je privilégierai l'idée de neutralité.



administratifs qui sont prioritairement visés ici, mais bien les textes courants, écrits par le grand public ou qui lui sont destinés.

#### Les formes tronquées

Dans les formes tronquées, ou doublets abrégés, on conserve la forme masculine au long, à laquelle on ajoute quelques lettres qui, suppose-t-on, suffiront à exprimer le féminin. Je me suis toujours demandé en quoi le fait de réduire le féminin à une forme à reconstituer mentalement en fonction d'éléments disparates était un gage de progrès. Bien que présentes dans l'usage depuis des décennies, ces formes ne sont généralement pas recommandées par les autorités linguistiques, que l'on écrive étudiantE, étudiant(e), étudiant-e ou étudiant/e. En dehors des cercles militants, elles étaient d'ailleurs de moins en moins utilisées, jusqu'à l'arrivée du point médian, il y a quelques années. Apparaissant subitement comme une solution miracle, il est maintenant utilisé partout et par tout le monde. Pourtant, l'effet est le même que pour les autres doublets abrégés: il réduit la présence de la femme à quelques lettres sans autonomie (*épicier-ère*, *citoyen-ne*), parfois même à un simple *e* (*abonné-e*), et ne peut donc prétendre assurer la féminisation ou la neutralisation d'un texte.

De plus, ce procédé qui se veut inclusif ne tient pas compte de plusieurs groupes qui n'ont pas eu la bonne idée de s'ériger en lobbys: les malvoyants, les dyslexiques, les nouveaux apprenants du français et bien d'autres catégories de gens

auxquels on pourrait aussi penser. Je me fais ici pour l'occasion la porte-parole des enfants dyslexiques, qui tentent d'acquérir leur langue maternelle, et pour qui ces jeux avec la typographie nuisent à l'apprentissage. Ces enfants constituent une minorité, enrichissent la diversité et ont sûrement des droits, eux aussi. Il faudrait penser à les respecter.

Enfin, le maniement des formes tronquées requiert une maîtrise de la langue qui est absente de la majorité des textes en circulation. Chacun se croit libre de tronçonner les mots à sa guise, sans se préoccuper de la morphologie, de la structure des mots. On se retrouve donc face à des *lecteur-trices*, *lecteur-trice-s*, *lecteur-rices*, *lecteur-rice-s...* Quatre formes différentes pour le même emploi, et la liste n'est pas complète. Est-ce viable? Et que dire des *chèr.es* ou des *trésorier-es*, avec un accent mal placé ou absent, ou des *nombreux-ses* ou *heureux-euses* avec un *x* qui n'est pas requis pour la forme féminine? Sans compter les abondantes erreurs, dont voici un petit échantillon tiré de messages réels que j'ai reçus, comme *comédien-es*, *déput-e-s*, *inclu-es*, *tou-te-s*, *cher-e-es*, etc. Penser que l'utilisation du point médian est simple au point d'en être intuitive est une illusion. C'est pour l'instant un bricolage qui restreint le décodage de la langue pour certains et qui, pour d'autres, heurte le sentiment linguistique. Si les formes tronquées ne nuisaient pas à la lisibilité, il faudrait en établir une grammaire et enseigner celle-ci dans les écoles, ce qui me semble contreproductif, compte tenu du temps déjà requis pour maîtriser la langue française.

## L'épidémie de personne

Pour certains, la volonté de neutraliser la langue est devenue une mission, voire une obsession. Et un mot incarne en lui-même cette nouvelle quête: le mot *personne*. Dans certaines officines, on ne parle plus que de *personnes migrantes*, *personnes immigrantes*, *personnes réfugiées*, *personnes demandeuses d'asile*. A l'université, les étudiants et étudiantes ont fait place aux *personnes étudiantes*. On trouve bien sûr aussi des *personnes enseignantes* et des *personnes chargées de cours*. Ce mot passepartout, utilisé de bonne foi, mais à toutes les sauces, devient pour moi ce qu'il est, un charabia administratif, quand on parle de *personnes professeures* ou de *personnes superviseuses*. S'agit-il alors de noms juxtaposés ou d'une mécanique qui a transformé des noms en adjectifs pour les faire entrer dans la case de la bien-pensance? Même abus de langage inexplicable quand, au singulier, on parle d'une *personne stagiaire* ou d'une *personne gestionnaire*. Pourquoi utiliser *personne* devant une forme épicène? Surement pour éviter de dédoubler le déterminant (*un* ou *une stagiaire*) et pour s'assurer ainsi de n'utiliser que des formes neutres.

Par exemple, comme forme neutre de *frère* et *sœur*, on trouve notamment *frœur*, *sère* et *adelphe*.

## *iel* et autres néologismes

À l'automne 2021, l'entrée du pronom neutre *iel* dans le dictionnaire gratuit de la maison Robert, le *Dico en ligne*, a déclenché un véritable raz-de-marée médiatique en France. Certaines réactions ont été nuancées et argumentées (Est-ce le bon choix de pronom? Comment l'accorder? Comment en enseigner l'emploi? Était-il assez fréquent pour entrer dans le dictionnaire?), d'autres beaucoup plus délirantes (l'entrée de ce pronom dans le dictionnaire aurait remis en question la langue française elle-même, l'unité de la République, voire l'existence de l'espèce humaine...).

D'un point de vue lexicographique, la décision du Robert était assurément prématurée. Dans les cercles concernés, on ne s'entendait pas encore sur le pronom à adopter, *iel* étant constitué des pronoms *il* et *elle* et donc parfois critiqué parce qu'issu de la logique binaire. Dans cette catégorie, il a d'ailleurs comme concurrents *ille*, *yel* et *ielle*. Certaines personnes auraient préféré un réel néopronom, ne faisant pas référence aux genres déjà existants, comme *al*, *ael*, *ol*, *ul*, *lul*, *lem* ou autre.

En prenant position si rapidement, Le Robert a mis fin au débat pour le grand public, peu au courant de ces néologismes en émergence. Et en optant pour un seul pronom neutre, il a préservé une certaine vision de la langue et de la norme. Dans le milieu militant, certains considèrent la norme, les règles, comme un frein à la liberté d'expression, voire à la liberté de reconnaissance, et prônent la possibilité que chaque individu choisisse—et même crée—le pronom par lequel il souhaite être désigné. Le gouvernement du Canada a donné son aval à une telle innovation en novembre 2022, sans sembler comprendre ce qu'elle risquait d'entraîner comme casse-tête pour les spécialistes de la communication, de la rédaction, de la révision, de la traduction qui auraient à l'appliquer.

Certaines personnes non binaires préfèrent qu'on les désigne par un pronom autre que «il» ou «elle»—un néopronom. «Iel» est le néopronom le plus couramment utilisé en français, mais il en existe plusieurs autres comme «ul», «ol» et «ille». Quel que soit le pronom utilisé par une personne, on se doit de l'employer pour la désigner<sup>2</sup>.

Bien que je considère que Le Robert a agi trop rapidement d'un point de vue lexicographique, je constate que son coup de force a eu l'effet d'éviter cet éparpillement des pronoms neutres. Notons d'ailleurs que dans son *Dico en ligne*, en octobre 2021, Le Robert attestait aussi la variante *ille*, qui a disparu rapidement et qui n'a jamais été attestée dans les articles *iel* du *Petit* et du *Grand Robert*. Ainsi, sociologiquement parlant, outre le choix du pronom *iel*, Le Robert a imposé, peut-être inconsciemment, la nécessité de l'ajout d'un pronom neutre en français. Tout cela n'est encore que symbolique, puisque la question de l'accord n'est toujours pas réglée (et peu abordée par la maison Robert), mais cette tactique a permis de confirmer que le dictionnaire peut encore jouer un rôle déterminant dans le débat social, même s'il est de moins en moins consulté au quotidien. Enfin, la prise de position de l'équipe du Robert a eu un effet d'entraînement. Le pronom *iel* est de plus en plus visible et de plus en plus reconnu. Il passe de la mention (on parle de lui) à l'usage (on s'en sert). Parce qu'il est entré dans les dictionnaires Robert, plusieurs médias, dont Radio-Canada, admettent maintenant le pronom *iel* quand une personne interviewée en fait la demande, et la société d'État fait œuvre pédagogique—comme nous l'avons signalé plus tôt—en accompagnant d'un encadré explicatif chaque article où figure le néopronom.

L'entrée de *iel* dans les dictionnaires de la maison Robert a pu être interprétée comme une autorisation de neutraliser le français, mais aucun autre néologisme n'a franchi les pages de l'institution depuis 2021. C'est le genre de bouchée qu'il faut prendre le temps de digérer, et de faire accepter par la

<sup>2</sup> [www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/écriture-inclusive-communications-relatives-aux-personnes-non-binaires#accord-neopronoms](http://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/écriture-inclusive-communications-relatives-aux-personnes-non-binaires#accord-neopronoms) [page consultée le 30 mars 2024]

*J'écris pour les sorcières.  
Les amantes au cœur défiguré.  
Les folles à lier. Les filles ghostées.  
Les maîtresses dédaignées.  
Les putes impayées.  
Celles qu'on n'épouse pas,  
mais qu'on désire le temps  
que ça prend pour alléger un émoi.  
Celles à qui on a appris  
à être douces, même quand  
elles se consument  
par la colère.*



En librairie

 Boréal



DIFFUSEUR SPÉCIALISÉ  
EN GIGUE CONTEMPORAINE



SUR SCÈNE



SUR VOS ÉCRANS



EN TOURNÉE



!BIGICO

BIGICO crée des occasions uniques de faire valoir sur la place publique l'inventivité d'une société d'artistes de la gigue en pleine effervescence en ce XXIe siècle. Plusieurs visions chorégraphiques assurent la vitalité d'un mouvement artistique en constante mutation. Une gigue d'art, constamment régénérée, sous l'emprise de la création, dans un vif esprit de modernisation. Profitez de notre code promo **NP27BT24** sur [bigico.tv](http://bigico.tv) à l'exclusivité de Nouveau Projet et visionnez gratuitement cinq vidéos !

Photos : Le Folktographe, Yvan Couillard, Vitor Munhoz, Vanessa Fortin

Design et retouche photo : Jean-Michel Thellen

société. Pourtant, plusieurs autres formes non genrées ont été proposées et sont en circulation. On n'a qu'à penser au pronom démonstratif *celui*, neutre de *celui* et de *celle* (*ceux*, au pluriel), à *toustes* (neutre de *tous* et *toutes*), à des adjectifs comme *belleau* (neutre de *beau*, *belle*) ou *surprise* (neutre de *surpris*, *surprise*), à des noms comme *copaine* (*copain*, *copine*) ou *amix* (*ami*, *amie*). Ce ne sont là que quelques exemples. Les propositions sont nombreuses, diversifiées, et aucune position commune ne se dessine pour l'instant. Par exemple, comme forme neutre de *frère* et *sœur*, on trouve notamment *frœur*, *sère* et *adelphe*.

Les tenants de l'assouplissement de la norme privilient l'accueil de toutes ces propositions, d'autres pensent que l'usage fera le tri. Partisane de cette deuxième option, je pense que l'usage ne retiendra que très peu de ces formes parce qu'elles ne semblent ni indispensables à la majorité des locuteurs ni faciles à intégrer dans le système existant. Il faudrait aussi savoir comment les prononcer, en établir la grammaire et les enseigner. Je pense plutôt qu'elles resteront vivantes dans certains milieux et dans certains types de textes, témoignant d'une langue expérimentale plus inclusive.

Cependant, dans le domaine des sciences humaines, tout un nouveau système de suffixation est en train d'apparaître dans les articles scientifiques, pour l'instant à la demande de leurs auteurs et auteures. On peut imaginer les formes avec point médian, mais fusionnées pour créer un mot unique et neutre. On trouve par exemple des mots comme *collaborateurrice*, *énonciateurice*, *locuteurice*, *chercheureuse*, *travailleureuse*, etc. Ces formes nouvelles tendent aussi à apparaître dans le milieu culturel. Ainsi, en mars 2024, Espace Libre présentait la pièce *Cispersonnages en quête d'auteurice*, preuve que ces néologismes sortent peu à peu des milieux spécialisés.

Bien que je sois admirative de la créativité de certaines personnes, je n'arrive pas à voir ces néologismes autrement que comme des féminins, avec leurs finales en—rice et en—euse. À choisir, j'opterais plutôt pour des formes neutres comme *autaire* et *lectaire*—aussi en circulation—, sur le modèle de *notaire*. Mais lors d'une énumération, devrions-nous dire «les lecteurs, les lectrices et les lectaires»? Ou le neutre *lectaire* deviendrait-il un générique? Je sais bien que chacun fera ce qu'il voudra, mais personnellement, je ne transformerais pas le neutre en générique. On vise la reconnaissance de tout le monde ou pas?

### Qui trop embrasse mal étreint

Je réitère qu'il est important de faire la distinction entre la façon de nommer une personne et la façon de désigner un groupe. Pour les individus, je préconise l'existence de trois genres en français et de trois pronoms pour les représenter: le masculin (*il*), le féminin (*elle*) et le neutre (*iel*).

Comme il m'apparaît évident que la langue doit demeurer un bien collectif et non devenir un bien individuel, je prône le maintien de la norme. Il n'est ni souhaitable ni réaliste que chaque personne puisse choisir ou créer son propre pronom. *Iel* a gagné la course, acceptons-le ainsi. De

même, le titre *Mix* (abréviation *Mx*) a fait une entrée en piste remarquée à l'automne 2023, quand une enseignante de la Montérégie a demandé à se faire appeler *Mix Martine*, plutôt que *Madame Martine* (façon dont les élèves s'adressent aux enseignants et enseignantes à l'école primaire). Bien qu'il semble peu répandu, ce titre pourrait s'imposer pour désigner une personne non binaire; il prend donc place aux côtés de *Monsieur* pour désigner un homme et de *Madame* pour désigner une femme. Il présente l'inconvénient de venir de l'anglais, mais l'avantage de ne pas avoir de nombreux concurrents (contrairement à *iel*). Voyons s'il restera seul en lice jusqu'à son entrée dans les dictionnaires.

Enfin, pour s'adresser à un groupe ou pour tenir compte d'une pluralité de personnes, je ne crois pas qu'une pratique ait su démontrer son efficacité pour rendre visibles ou audibles les femmes dans le discours au fil des dernières décennies, et je ne vois que des désavantages cognitifs à l'utilisation des formes tronquées (par exemple au moyen du point médian). Bien sûr, dans les textes administratifs, on continuera d'appliquer l'écriture épicène et dans les textes militants, l'écriture inclusive, mais je pense que c'est un frein à la rédaction pour tout autre type de textes, et je suis entourée de collègues qui osent de moins en moins écrire parce qu'ils et elles craignent de heurter la sensibilité de quelqu'un sans le vouloir. La pratique de la langue ne devrait pas avoir comme conséquence de freiner l'expression de ses locuteurs. Par ailleurs, nous ne sommes visiblement pas parvenus non plus à créer une pratique neutre sans imposer une quantité débridée de néologismes, certes créatifs, mais qui paraissent bien peu aptes à s'intégrer au système du français. Dans cette optique, je m'accommode très bien du masculin générique, qui au pluriel constitue déjà le neutre en français.

Je ne me fais pas d'illusion: mes propositions vont déplaire à tout le monde. D'abord parce que j'appuie l'ajout d'un pronom neutre dans une langue qui n'en comptait pas et que cette intrusion va forcément impliquer plusieurs autres ajustements. Ensuite parce que je ne cherche pas à pourfendre un prétendu patriarcat colonialiste qui se serait emparé de la langue pour la mettre à sa botte. Je pense que la clé du vivre-ensemble est dans l'écoute des contraintes et des besoins des uns et des autres; une fois que tout le monde se sera exprimé, la solution devra passer par les nuances et les compromis. Et par l'applicabilité des solutions retenues, en tenant compte de la littératie de la population.

Il me semble impérieux que la langue évolue au même rythme que la société dont elle est le moyen de communication et d'expression. Or il faut un genre neutre en français. Mais ce n'est pas le rôle de la langue de s'alourdir de toutes les revendications des groupes et individus qui se sentent sous-représentés dans la société. J'ai toujours pensé que l'équité salariale était plus utile pour rendre justice aux femmes que la féminisation des textes, et que l'élimination du mot *racisme* des dictionnaires ne rendrait pas nos sociétés plus égalitaires. La langue n'a pas à être la locomotive des changements sociaux. L'ouverture, le dialogue, la reconnaissance des droits des uns et des autres doivent ouvrir la

marche. La langue s'adaptera en conséquence et suivra le mouvement, tout en gardant à la fois son essence et sa souplesse d'organisme vivant. Il serait futile et improductif de tenter de la museler ou de la dénaturer selon les idéologies du moment.

### Les nations autochtones

Cette volonté de forcer la langue à être plus inclusive ne se limite pas aux identités et aux accords de genre. Songeons aux diverses tentatives pour intégrer respectueusement les dénominations des nations autochtones. Au Québec—et peu de Québécois le savent—, nous cohabitons avec les membres de onze nations (les Inuits et dix Premières Nations) répartis en 55 communautés. Onze nations, ce sont onze langues différentes et onze systèmes grammaticaux. Il faut d'abord savoir comment nommer ces nations.

Les Hurons ont demandé à se faire appeler *Wendats*, et, pour assurer la transition, ont adopté le nom *Hurons-Wendats*. Je pense qu'il serait temps de laisser tomber *Hurons* et de les nommer simplement *Wendats*, comme nous n'appelons plus les Inuits *Esquimaux* ni les Innus, *Montagnais*.

Les Cris se nomment eux-mêmes *Eeyou*. On trouve aussi le pluriel *Eeyouch*. Les Malécites se nomment *Wolastoqiyik* (au singulier *Wolastoqey*) et les Mohawks demandent qu'on les appelle *Kanien'kehà:ka*.

Toutes ces revendications sont légitimes. Il me semble dans l'ordre des choses que chaque nation décide du nom qu'on doit lui donner. Une fois cette précision faite, doit-on adopter les graphies de chacune d'elles ? Les Micmacs se nomment eux-mêmes *Mi'kmaq* ou *Mi'gmaq* (*Mi'kmaw* ou *Mi'gmaw*, au singulier). Il existe plusieurs graphies en concurrence pour *Anichinabés* : *Anishinaabe*, *Anishinabe*, *Anishnabe*, *Anishinaabeg*, etc. Les Abénaquis, qui utilisent plutôt la graphie *Abénakis*, passent de plus en plus à *Wabanakiak* (*Wabanaki* au singulier), utilisant un caractère absent de l'alphabet latin et qui pour les Occidentaux est plutôt un chiffre qu'une lettre. Certains considèrent que par respect pour les Autochtones, il faudrait utiliser les graphies de chacune de leurs langues. Je considère que la graphie francisée *Anichinabés* me permet de savoir comment prononcer le nom de cette nation, comment l'accorder au féminin et au pluriel, ce qui me permettra de parler de ses membres sans craindre d'écorcher leur nom. Je confesse aussi que quand je parle des *English of England*, je dis les *Anglais d'Angleterre*, que j'appelle les *Deutschen* des *Allemands*, les *Mexicanos* des *Mexicains* et les *Italiani* des *Italiens*. Et je note qu'aucune nation autochtone n'a dans sa langue la graphie *Québécois*.

Après les graphies viennent les accords, et donc la grammaire. Comment doit-on accorder «Wendat» ? En le laissant invariable en genre et en nombre, comme dans sa langue d'origine, ou en lui donnant les marques du féminin et du pluriel du français en écrivant *un Wendat*, *une Wendate*, *des hommes wendats* et *des femmes wendates* ?

Au début du 21<sup>e</sup> siècle, les organismes de normalisation du Québec (Office québécois de la langue française) et du fédéral (Bureau de la traduction du gouvernement du Canada)

## La pratique de la langue ne devrait pas avoir comme conséquence de freiner l'expression de ses locuteurs.

avaient opté pour la francisation d'*inuit* et l'adoption des formes *un Inuit*, *une Inuite*, *des hommes inuits*, *des femmes inuites*. En 2021, Radio-Canada, sur toutes ses plateformes, est revenu à *un Inuk*, *des Inuit*, en avançant les notions de respect et de volonté de réconciliation. En quoi cette décision pose-t-elle problème ? En ce qu'elle simplifie une question complexe et émet un beau principe sans se soucier de son application ni tenir compte de la logique de l'intégration des emprunts, dans toutes les langues du monde.

En inuktitut, pour parler d'un humain, on dit *Inuk*; pour deux humains, on dit *Inuuk* et pour trois humains et plus, on dit *Inuit*. Pourquoi ne garderait-on arbitrairement en français que la première et la troisième de ces formes ? Pour simplifier les accords ? Non. En inuktitut, seuls les humains peuvent porter le nom *Inuk*. On doit donc dire un *chien inuit*, divisant les êtres vivants entre humains et non humains, contrairement à la pratique en français. De plus, en français, les noms collectifs (*famille*, *foule*, *groupe*, *peuple*, *nation*, etc.) sont des mots singuliers qui désignent des ensembles d'éléments ou de personnes. On n'ajuste pas l'accord en fonction du sens, qui implique la pluralité, mais en fonction du nom, qui est singulier. On écrira donc le *peuple belge* ou la *nation algérienne*, en accordant l'adjectif avec le nombre et le genre du nom. En inuktitut, les collectifs, même au singulier, s'accordent au pluriel, en fonction du sens. On écrira donc *un artiste inuk*, mais *le peuple inuit*; de même, on écrira *la nation inuit*, en utilisant l'adjectif *inuit*, invariable en genre et en nombre. Pour les partisans de cette adaptation, il ne s'agit donc pas seulement d'emprunter les formes *inuk* et *inuit*, il faut aussi adopter la grammaire inuktut, et donc la vision du monde que porte la langue elle-même. Et ce n'est qu'une des onze langues autochtones en territoire québécois. On en compte plus de 60 au Canada.

Il est bien sûr impossible d'intégrer toutes ces règles «étrangères» en français. Résultat : on trouve tout et n'importe quoi dans les journaux : *chanteuse inuk*, *chanteuse inuit* ou *chanteuse inuite*, *peuple inuk* ou *peuple inuit*, etc. Si ces approximations peuvent difficilement passer pour une marque de respect envers les Autochtones ainsi désignés, elles constituent assurément un manque de respect et de confiance à l'égard de la langue française, qui n'est pas porteuse en elle-même de tous les abus commis par ceux et

Il ne s'agit donc pas seulement d'emprunter les formes inuk et inuit, il faut aussi adopter la grammaire inuktitute, et donc la vision du monde que porte la langue elle-même.

celles qui l'ont parlée ou qui la parlent. Franciser les noms des peuples autochtones n'est en rien un geste d'assimilation ou de déni, c'est tout au contraire un gage d'intégration de leur existence dans notre langue et donc dans notre réalité. C'est un signe d'intérêt et d'ouverture démontrant notre volonté de pouvoir les nommer adéquatement.

#### Commençons par changer le monde

La langue seule ne peut satisfaire toutes les revendications des groupes qui s'en sentent exclus. Pensons à la forme *autrice* qui tend à remplacer *auteure* sous prétexte qu'elle est plus ostentatoire, plus marquante parce que perceptible à l'oral; elle pourrait être remplacée sous peu par *autaire* ou *auteurice*, pour neutraliser la langue. Visibilité des femmes? Visibilité des personnes non binaires? Lisibilité des textes? Toutes ces demandes deviennent rapidement irréconciliables. Non seulement la requête de l'un vient-elle annuler la courte victoire de l'autre, mais les beaux principes que l'on voudrait voir s'incarner dans la langue tiennent rarement compte du réalisme de leur application. J'ai volontairement présenté ici deux cas assez différents, mais qui ont

en commun d'être motivés par de bonnes intentions: la neutralité de la langue pour assurer la reconnaissance des personnes non binaires, et l'intégration en français de mots, de graphies, voire de grammaires issus de onze langues différentes pour reconnaître les nations autochtones qui partagent le territoire québécois.

Si cette bien-pensance ne permet pas aux francophones du Québec d'écrire, de parler, d'échanger en maîtrisant une norme commune, si la communication est sans cesse contrainte par la peur de commettre un faux pas ou de heurter une sensibilité, c'est que les solutions proposées ne sont pas applicables. Si, 40 ans après sa promotion, la féminisation des textes n'est toujours pas acquise, c'est qu'elle ne répond pas à un réel besoin dans la langue courante. Si les journalistes, bien intentionnés, ne parviennent pas à orthographier correctement les noms des nations autochtones, c'est que leur intégration en français n'est pas réussie. On dit toujours, en linguistique, que c'est l'usage qui tranche. L'usage s'incarne dans ses locutrices et locuteurs. Si ceux-ci n'ont plus l'impression de maîtriser leur principal outil de communication, le mode d'expression de leur identité, si leur propre langue leur apparaît piégée ou inaccessible, manipulée par des idéologues, c'est qu'elle porte des contraintes qui ne sont pas les siennes. On ne fait pas la révolution en inventant trois mots; on change d'abord le monde et les nouveaux mots pour le nommer s'imposent peu à peu d'eux-mêmes. ●

Nadine Vincent est linguiste, lexicographe et professeure en communication à l'Université de Sherbrooke.

Montage typographique : Jean-François Proulx

THÉÂTRE  
AUX  
ÉCU  
RIES

SAISON  
24  
25

DU THÉÂTRE, DES ARTS VISUELS,  
DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE !

→ 10 SPECTACLES ET 1 MICRO-FESTIVAL  
→ RETOUR DES VENDREDIS DIS-TON-PRIX  
ET DU FORFAIT CRINQUÉ !  
→ OBTENEZ VOS BILLETS POUR 22\$\*

Tous les détails sur [AUXECURIES.COM](http://AUXECURIES.COM)

\*des conditions s'appliquent.